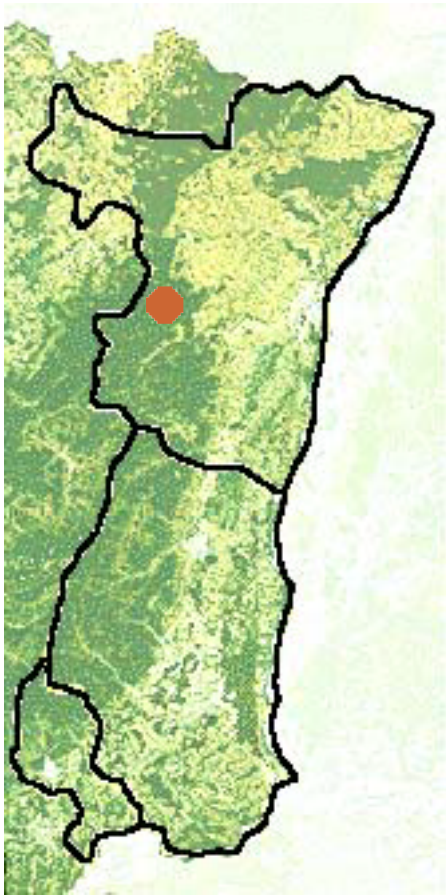


Région Saverne - Dabo - Wangenbourg Autour du Pfaffenlapp



Mots-clés : paysages, forêts, rochers



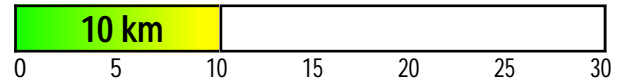
partiellement



Difficulté



Longueur



Parking à la Place des Pandours, D 218 entre Wangenbourg et le Nideck (en hiver, accès préférable : Strasbourg > D 1004 Wasselonne > D 224 Wangenbourg > D 218 vers Nideck ; en été accès possible par N 420 jusqu'à Urmatt depuis Strasbourg ou Schirmeck puis D 218 vers Nideck



Tables de pique-nique à la Place des Pandours

La nomenclature de balisage du Club Vosgien est déposée ; nous ne citons ici les signes de balisage des sentiers que pour le confort et l'information des randonneurs.

1. Place des Pandours - Rocher du Pfaffenlapp (4 km, 1 h)

Suivre le large chemin quasi-horizontale vers le sud-est (croix rouge) ; après 1/4 h, il bifurque à droite (chevalet rouge), à flanc du Birckenbuckel (zone de silence du Breitberg), qu'il contourne par le sud. A un carrefour de chemins (carrefour du Brigadier Jérôme), continuer tout droit vers le sud pendant 5 mn, jusqu'à l'éperon sud de la montagne (*rocher du Pfaffenlapp, 650 m, chaos rocheux remarquable ; belle vue sur les forêts du Nideck et du Schneeberg la vallée de la Hasel et les Vosges ; surveiller les enfants*)

2. Rocher du Pfaffenlapp - Breitberg - Place des Pandours (6 km, 1 h 1/2)

Revenir en arrière sur quelques pas puis reprendre à droite le sentier chevalet rouge puis après 10 mn de nouveau à droite le triangle bleu qui mène en 10 mn à l'extrémité sud du Breitberg (*rocher, point de vue vers les vallées de la Hasel et de la Bruche*).

Continuer le sentier qui remonte vers le nord. Après 1/4 h, le chevalet rouge bifurque à droite ; prendre alors à gauche (triangle bleu) qui rejoint le chemin forestier venant du Pfaffenlapp ; continuer vers le nord ; le sentier triangle bleu coupe un détour du chemin, qu'il rejoint au carrefour Lorin de Reure. Là, on tourne à gauche (croix jaune) puis après 5 mn encore à gauche (croix rouge) et on rejoint ainsi le point de départ.

